

RASSEMBLEMENT À PA

Face aux états généraux de l'industrie organisés par le gouvernement, une seule question est posée : accompagner les licenciements ou les interdire

Les "ateliers régionaux" du gouvernement sont à l'œuvre. Nos correspondants de Seine-Maritime et des Alpes-Maritimes nous racontent comment.

Les « assises du verre » peuvent-elles sauver les milliers d'emplois de la vallée de la Bresle ?

A la frontière de la Seine-Maritime et de la Somme, se trouve la vallée de la Bresle. S'y concentrent 65 entreprises, employant 7 000 salariés que les plaquettes officielles présentent comme le « pôle verrier » ou, plus pompeusement, comme le « pôle mondial du flaconnage de luxe ». Trois mille emplois y sont menacés à court terme. Le gouvernement a décidé d'organiser des « assises du verre » le 27 novembre, au Tréport. Des élus du PCF (Sébastien Jumel, maire de Dieppe, Maxime Gremetz, député, Alain Longuent, maire du Tréport) ont été reçus, mardi 27 octobre, au ministère de l'Industrie de Christian Estrosi. Le maire de Dieppe parle « d'avancées ». Plusieurs propositions « intéressantes et positives » sont soulignées sur le blog du PCF du Tréport. Ces questions méritent une discussion sérieuse.

« Contrat de développement »

Première proposition qualifiée d'« intéressante et positive » : une « réunion (...) en vue de dégager et finaliser, solennellement, un contrat de développement et le projet industriel Saint-Gobain Desjonquères (SGD) indispensable à l'usine, au groupe et à la sous-traitance ». Est-ce positif ? On peut en discuter, mais posons d'abord une question : est-ce que chaque salarié va conserver son emploi ?

« Plan social » à Saint-Gobain

Il y a actuellement un plan social à Saint-Gobain, avec 57 à 130 licenciements prévus. Si 130 salariés sont mis à la rue, alors le plan de développement dont parle le ministère n'est qu'un habillage pour laisser les patrons licencier. Nous posons la question à Sébastien Jumel, maire PCF de Dieppe, et à Maxime Gremetz, député PCF : « Allez-vous mettre un préalable à toute discussion : le retrait du plan social à SGD ? » C'est le seul moyen de contraindre tout le dispositif d'Estrosi pour faire passer les licenciements.

« Intéressant et positif », le contrat de transition professionnelle de Sarkozy ?

Le blog du PCF qualifie « d'intéressante et positive » une autre proposition du ministère : l'extension de la convention de réindustrialisation au territoire de la Bresle et du Vimeu.

Les conventions de réindustrialisation de Sarkozy généralisent les contrats de transition professionnelle (CTP). C'est donc un moyen pour sortir le salarié de l'entreprise et détruire son emploi. Comment comprendre que les CTP de Sarkozy soient présentés comme positifs par les élus du PCF et du PS ?

Des « assises du verre », dans quel objectif ?

Autre proposition qualifiée d'« intéressante et positive » : la « tenue le 27 novembre au Tréport des assises du verre afin de poursuivre et approfondir le dossier verre et l'avenir des vallées de la Bresle et Vimeu ». Quel est le but que poursuit le ministère ? Christian Estrosi a lancé les états généraux de l'industrie le 15 octobre, en déclarant devant les patrons et les syndicats que cela déboucherait sur « un nouveau pacte social ».

Comment pourrait-il y avoir un pacte entre les fonds de pension propriétaires de Saint-Gobain et les 130 licenciés ? N'est-ce pas un piège qu'Estrosi tend aux syndicats ? Les assises du verre, est-ce différent ?

Les patrons et le gouvernement continuent d'organiser les licenciements. Ils vont utiliser les états généraux et les assises du verre pour poursuivre les reclassements, les CTP, les restructurations et les plans sociaux.

La « politique de l'emploi », tout le monde en parle. Mais qu'est-ce que c'est ?

Les travailleurs, les militants de toutes tendances sont en droit de s'adresser aux élus du PCF, Sébastien Jumel et Alain Longuent, aux élus du PS, Sandrine Hurel et Alain Laverné : « Vous irez aux assises du verre le 27 novembre. Qu'allez-vous dire ? Allez-vous exiger, comme préalable à toute discussion, un engagement clair et net de la part des participants, à commencer par les représentants de l'Etat (préfet de région, sous-préfet, délégué à la réindustrialisation), que le plan qui touche SGD soit annulé ? Ou bien allez-vous entrer dans une discussion avec les patrons pour savoir quelle est la meilleure restructuration, dont nous savons quel sera le résultat ?

Votre réponse intéresse les travailleurs de la vallée de la Bresle et du département.

On approche des régionales, tout le monde parle de politique de l'emploi, mais c'est quoi la politique de l'emploi ?

Peut-on prétendre défendre l'emploi et refuser d'exiger l'interdiction des licenciements ? »

BRUNO RICHES ■

Le ministre Estrosi présente les états généraux de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le président PS du conseil régional répond au ministre : « Nous souhaitons travailler avec vous »

Le 20 novembre, le ministre Christian Estrosi était à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), prononçant un discours devant des patrons sur l'ouverture des états généraux de l'industrie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : « Je le dis au président de la chambre de commerce et d'industrie, au président du patronat, aux représentants de toutes les organisations syndicales, puisque tout le monde est lié et que je vous retrouverai tous autour de la table des états généraux de l'industrie : l'objectif du gouvernement, c'est de vous donner plus de marge de manœuvre. »

« En 2010, ce sera environ 170 millions de taxe professionnelle que vous n'aurez plus à verser dans le département des Alpes-Maritimes, ajoute le ministre. Dire cela, c'est en même temps vous donner des marges de manœuvre pour pouvoir défendre l'emploi. » Défendre l'emploi ? Dans les Alpes-Maritimes, comme dans toute la région, les patrons licencient et restructurent à tour de bras. Et il recevront 170 millions en prime !

Patrick Allemand, premier secrétaire fédéral du Parti socialiste et représentant de la région PACA, au côté du ministre Estrosi,

s'adresse à lui en ces termes : « Je suis ravi de vous dire, au nom du président de la région, Michel Vauzelle, combien nous sommes attentifs aux décisions que vous prenez et combien nous souhaitons, parce qu'il faut lancer un véritable message positif en ces temps de doutes, travailler avec vous pour soutenir la région PACA (...). Nous venons de voter, à notre dernière assemblée plénière, la stratégie régionale de l'innovation, votée à une très large majorité, y compris par l'opposition (UMP), parce que nous avons souhaité doter notre région d'une stratégie régionale d'innovation en liaison avec la Commission européenne. »

Que signifie cette « stratégie » pour laquelle le ministre et le conseil régional appellent au consensus ?

UNM (Marseille) : 130 emplois liquidés, le repreneur est introuvable

En mars dernier, la dernière entreprise de réparation navale lourde à Marseille, l'Union navale Marseille (UNM), a été liquidée. Ses 130 salariés ont été mis au chômage. Ils bloquaient, les 19 et 20 novembre, une partie du port de Marseille. Un syndicaliste déclare à l'AFP : « Les salariés sont très inquiets pour leur avenir, on les laisse agoniser. Vingt jours après la fermeture de l'appel d'offres, on ne sait même pas s'il y a un repreneur. »

ARKEMA (Château-Arnoux-Saint-Auban, Alpes-Maritimes) : le patron maintient 58 suppressions de postes

Début novembre, les salariés du site Arke-ma (Total) de Château-Arnoux-Saint-Auban, dans les Alpes-Maritimes, ont fait deux semaines de grève contre la suppression de 88 postes, sur près de 340. Finalement, seuls 58 seront supprimés, déclare l'intersyndicale, le 19 novembre. Mais, pour les 58 qui devront partir, la pilule est toujours aussi amère.

ATMEL (Rousset, Bouches-du-Rhône) : 1 000 emplois menacés

La grève a été reconduite le 21 novembre à l'usine du groupe américain Atmel (1 200 salariés), à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. Les salariés refusent d'endosser la responsabilité du choix d'un repreneur. « Si on refuse le repreneur, le site ferme. Ils mettent sur les épaules des salariés le risque de se retrouver dehors », dénonce un syndicaliste, qui ajoute qu'un millier de postes sont menacés et que les salariés veulent des garanties sur la pérennité de l'emploi (AFP, 21 novembre).

AVEC NOS CORRESPONDANTS DES ALPES-MARITIMES ■



L'assemblée des travailleurs frontaliers de la Moselle s'est tenue à Sarreguemines, le 22 novembre. Devant un millier de salariés français et allemands travaillant en Sarre dans les usines de fonderie, de métallurgie ou dans l'automobile, Arsène Schmitt a appelé au rassemblement du 28 novembre devant l'Assemblée nationale. A la sortie, cinq membres du comité pour l'interdiction des licenciements proposaient de s'y inscrire. Six travailleurs se sont inscrits sur place.

RIS LE 28 NOVEMBRE

Salariés d'entreprises promises à la fermeture, salariés déjà licenciés, ils ont pour beaucoup connu les reclassements, les prétendues « formations », les primes et se retrouvent sans emploi. On leur avait promis des solutions, une « nouvelle politique industrielle », comme aujourd'hui avec les états généraux de l'industrie, dans lesquels Sarkozy et son gouvernement engagent toutes leurs forces dans l'objectif d'associer les organisations ouvrières à l'accompagnement des plans de restructuration.

Venus des usines SFG, dans la Somme, Moncler, dans l'Isère, Kuhn-Nodet, en Seine-et-Marne, des Salins du Midi, ils font partie des plus de 200 délégations de travailleurs du privé qui, dans le cadre des comités pour la marche unie, au côté de militants ouvriers de toutes tendances, se rassembleront ce 28 novembre à l'Assemblée nationale. Pour eux, l'exigence d'interdiction des licenciements se fait chaque jour plus pressante. Nous leur avons donné la parole.

LAURENCE FAYARD ■

« On nous parlait de « solutions industrielles » et ils ont laissé fermer l'usine et licencier 145 salariés »

Echange entre anciens salariés de l'usine Kuhn-Nodet, à Montereau, fermée en 2006

L'ENTREPRISE Kuhn-Nodet (constructeur de machines agricoles) a fait partie des trois usines du sud de la Seine-et-Marne concernées par un groupement d'intérêt public (GIP) (partenariat public-privé, NDLR) mis en place fin 2005. Dans ce GIP, siégeaient des représentants de l'Etat, des conseils généraux de Seine-et-Marne et d'Ile-de-France, des représentants des trois entreprises, des confédérations syndicales, du patronat (Medef et CGPME), de l'Afpa, de l'ANPE... Un dispositif similaire à celui des états généraux de l'industrie avant l'heure, ayant abouti, comme l'expliquent trois anciens salariés, à la fermeture de l'usine et à 145 licenciements. Une délégation d'anciens salariés de l'usine participera au rassemblement du 28 novembre. Morceaux choisis.

« Dès le début il y a eu un « dialogue de sourd » entre nous et les autorités : nous, on voulait garder notre boulot, eux, ils ne parlaient que de « solutions » après la fermeture.

– On a même eu des élus, le carnet de chèques à la main, pour proposer de l'argent pour des formations à tout le monde.

– En tout cas, pour Nodet, malgré les appels des élus de gauche pour que Kuhn s'engage, au travers du GIP, à trouver une solution, rien n'a été fait !

– A l'époque, le préfet demandait à tout le monde de s'unir derrière le GIP pour obtenir « la création de 450 emplois, d'instaurer un débat public pour le développement industriel ». Mais ils ont laissé fermer l'usine et licencier les 145 salariés. Rien n'a été créé.

– S'ils avaient consacré leur énergie à défendre l'emploi, on aurait pu gagner.



– Tout était centré sur les solutions « après », et leurs « solutions industrielles » ont plus fait l'effet d'annonce d'élus locaux en mal de publicité. Le site n'a pas été repris par l'usine SAM, voisine de Nodet, qui devait embaucher 50 salariés. En fait, sur le site, c'est un transporteur routier qui s'est installé. Il est venu avec son personnel et ils ont embauché un seul gars de chez Nodet comme cariste.

– En tout cas, nous avons manifesté deux fois à l'occasion de réunions du GIP pour demander le maintien de Nodet. Devant la paralysie des autorités, les unions départementales des syndicats de Seine-et-Marne ont quitté le GIP en juillet.

– Quand on réfléchit et qu'on discute avec les anciens de l'usine, le bilan n'a pas évolué depuis la fermeture de l'antenne emploi. En gros, 40 CDI sur 145 salariés, pour le reste, entre ceux qui vont être au chômage jusqu'à la retraite et ceux qui vont de CDD en intérim, c'est la galère.

– En tout cas, on a eu raison de se battre pour garder notre boulot, même si on n'a pas gagné. »

TEMOIGNAGES

Sandrine, licenciée de la Société française de galvanoplastie (SFG) à Bernaville (Somme)

« Nous avons négocié une prime de départ, certes, mais allons-nous retrouver un emploi un jour ? »

« Je suis l'une des 62 personnes licenciées de SFG et l'une des 16 000 du groupe Alcan. Ces 16 000 licenciements ont été planifiés en 2008 avant la crise. Cinq personnes ont été licenciées en janvier dans l'indifférence totale et 57 autres en septembre. Nous avons obtenu 30 000 euros de prime, plus 500 euros par année d'ancienneté en plus de la prime légale, mais nous n'acceptons pas la perte de notre emploi. Après notre licenciement, on nous a proposé des procédures de reclassement dans le cadre du plan social. Mais ils voulaient nous faire payer notre reclassement : 10 000 euros pour une formation et 3 300 euros pour participer aux ateliers de reclassement. Ces sommes devaient nous être prélevées sur notre prime de licenciement. Il n'y a rien de social dans un plan social. Ils mettent en place une antenne emploi, juste pour se déresponsabiliser aux yeux de la loi et du public. Nous avons négocié une prime de départ, certes, mais allons-nous retrouver un emploi un jour ? Partout, on licencie, on restructure. SFG ne fait pas partie des entreprises rentables du groupe Rio Tinto-Alcan. Que vont devenir SFG et ses 85 salariés restants ? »

Malika, déléguée syndicale à l'entreprise Moncler, à Echirolles (Isère)

« Obliger les politiques à prendre des mesures radicales pour stopper l'hémorragie des licenciements »

Une délégation de six ouvrières de l'entreprise Moncler, à Echirolles, engagées dans le combat contre la fermeture de leur entreprise, qui vient d'être annoncée, participera au rassemblement du 28 novembre. Un correspondant d'Informations ouvrières a interrogé l'une d'entre elles.

Vous serez plusieurs de l'entreprise à participer au rassemblement du 28 novembre. Est-ce important pour vous d'être ce jour-là devant l'Assemblée nationale ?

Oui. Pourquoi ? Pour obliger les politiques à prendre des mesures plus radicales pour stopper l'hémorragie des licenciements, surtout quand la fermeture n'est liée à aucun problème économique. La situation des travailleurs aujourd'hui, c'est : stress, précarité, insécurité sur le plan du travail. Nous pensons qu'ils devraient oublier leurs « chamailleries » pour s'unir afin d'être le plus grand nombre pour un même combat : stop aux licenciements ! L'issue ne pourra venir que des travailleurs qui feront pression sur les politiques.

« 59 emplois menacés et la vente des terrains pour le seul profit des banques »

Questions à Samuel et Jacques, représentants du personnel du site des Salins d'Aigues-Mortes.



Quelle est la situation aujourd'hui aux Salins ?

La direction des Salins du Midi et Salines de l'Est (SMSE) tente de mettre en œuvre un plan de suppression de 144 postes sur 750 au plan national, dont 59 emplois sur 220 pour ce site d'Aigues-Mortes. Pire, elle prétend vendre une richesse essentielle de l'entreprise : les terrains du Lérans et ceux de Salin-du-Giraud (9 000 ha au total) sans lesquels nous ne pourrions plus développer la production. Ce serait sacrifier toute croissance future de l'entreprise, donc sacrifier l'avenir de ceux qui y travaillent. Des élus locaux, notamment Jean-Paul Boré, vice-président (PCF) de la région Languedoc-Roussillon, ont révélé qu'elle a en réalité l'intention de vendre la totalité des terrains, soit 25 000 ha, pour 225 millions d'euros ! Le tribunal de grande instance a été saisi par les représentants du personnel qui exigent l'annulation du plan de licenciements.

Comment en est-on arrivé là ?

En 2000, un montage financier, appelé leverage buy-out (LBO), a été mis en œuvre : ce mécanisme a permis à une poignée de dirigeants d'acheter la société en n'investissant qu'un minimum de capitaux. Concrètement, une holding a été créée, aux mains de 17 cadres dirigeants et de diverses banques, dont le Crédit agricole, holding qui a contracté un emprunt de 144 millions d'euros et qui oblige les Salins à rembourser 15 millions d'euros par an pour le seul profit des banques et des dirigeants.

Y a-t-il l'unité au sein du personnel dans ce combat ?

Oui, l'unité des salariés, ouvriers de toutes catégories jusqu'aux agents de maîtrise inclus, et aussi l'unité des délégués du personnel et des deux organisations syndicales, CGT et CGC. La volonté de détruire des emplois est d'autant plus scandaleuse que la direction utilise massivement les heures supplémentaires, l'intérim et la sous-traitance, ce qui représente au total l'équivalent de 40 à 45 temps pleins.

Et aujourd'hui, comment luttez-vous ?

Sur deux terrains : juridique, avec le blocage du processus, en nous appuyant sur l'expertise obtenue par le CHSCT, et avec le recours déposé au tribunal de grande instance ; et en interpellant les élus locaux et autres interlocuteurs pouvant s'opposer à cette destruction d'emplois et à cette menace sur l'existence même de l'entreprise.

Les Salins auront-ils un représentant au rassemblement national à Paris, le 28 novembre ?

Oui, une délégation des Salins se rend à Paris devant l'Assemblée nationale, avec les autres travailleurs qui luttent pour interdire les licenciements, et pour montrer au gouvernement que les salariés sont unis et solidaires pour la défense de leurs emplois et de leurs droits.

Reclassements, « formations » : 10 407 chômeurs de plus en un an dans les Yvelines !

La section du PCF et le comité POI de Sartrouville appellent au rassemblement du 28 novembre (extraits de leur communiqué commun)

« Entre août 2008 et août 2009, le chômage a progressé de 19,9 %, passant de 52 354 demandeurs d'emploi enregistrés dans le département à 62 761.

Et encore, ces chiffres officiels ne tiennent pas compte des centaines de salariés en congé de reclassement, suite aux « départs volontaires » chez Renault à Flins ou chez Peugeot à Poissy, par exemple (...).

La préfecture des Yvelines vient d'inaugurer à Poissy une plate-forme destinée aux licenciés économiques. Ce serait « de nouveaux outils d'accompagnement dans le cadre d'un reclassement » pour accompagner « de façon humaine la recherche d'emploi ». Mais faut-il rappeler ce que signifie pour tous les salariés « l'accompagnement des mutations de carrière » ? Pendant des années, des formations conventionnées ont été proposées aux jeunes débouchant sur des certificats de qualification. Le 22 septembre 2009, la direction de Renault-Flins a récompensé la 16^e promotion du CAP de conduite de système industriel (CSI), un programme d'insertion qui a vu défiler des centaines de jeunes, dont 80 % ont décroché ce CAP, après vingt et un mois de formation. Mais, malgré les rapports favorables des chefs d'atelier et malgré leur CAP, ces jeunes ont dû déchanter.

Renault est une « entreprise citoyenne » qui forme les jeunes, mais elle ne les embauche pas ! (...) L'avenir de la jeunesse est en jeu ! Voilà pourquoi la section du PCF et le comité local du POI de Sartrouville appellent les Sartrouillois à se rassembler devant l'Assemblée nationale le 28 novembre. »